

niment que la requête en question mérite considération, et encourage les paroisses à aider les fabricants pauvres.

M. L'ABBÉ GARON propose que la société envoie son inspecteur pour aider le requérant à obtenir du secours des patrons.

M. BERNATCHEZ dit qu'il ne faut pas trop exiger de l'inspecteur, qui a déjà à peine le temps de faire son inspection en temps utile.

M. BÉLANGER demande s'il y a assez d'inspecteurs pour qu'on puisse leur demander de donner des conférences en même temps qu'ils font leur inspection. L'inspecteur après avoir vu les défauts à corriger chez les patrons, serait parfaitement en mesure de leur donner une conférence sur les moyens de remédier à ces défauts. Il voudrait aussi que l'inspecteur donnât d'avance avis de sa visite. L'an dernier il était absent lorsque l'inspecteur est venu, et comme la visite a été très courte, il n'a pu le voir et en a été fort contrarié.

M. BARNARD dit que la proposition que fait M. Bélanger d'obliger l'inspecteur à s'annoncer d'avance est des plus utiles.

M. TACHÉ est opposé à l'idée de faire donner des conférences par les inspecteurs. Cela leur demanderait trop de temps. Il est important que les fabriques, pour qu'elles retirent quelque bénéfice de l'inspection, soient visitées de bonne heure dans la saison, et cela sera impossible, si les inspecteurs, étant donné qu'ils ne sont que deux, sont forcés de donner des conférences en faisant leur inspection. Il est d'avis qu'on doit diviser le travail, laisser aux inspecteurs l'inspection, et faire donner des conférences par des conférenciers spéciaux mis en rapport avec les cereles agricoles.

M. BÉLANGER est d'opinion que les inspecteurs devraient passer au moins une journée, et plutôt deux qu'une, à chaque endroit. Leur inspection telle que faite actuellement est beaucoup trop rapide. On pourrait, par contre, vu l'augmentation de dépenses que cela occasionnerait, diminuer sous un autre rapport les dépenses de voyage en conduisant gratis l'inspecteur d'une fabrique à l'autre.

M. TACHÉ suggère que tous les fabricants qui veulent avoir l'inspecteur envoient une carte-poste au secrétaire, lui indiquant l'endroit précis où se trouve sa fabrique, et que tous gardent l'inspecteur au moins une journée.

M. BERNATCHEZ insiste pour que l'inspecteur soit chargé de donner des conférences lors de son inspection.

M. BÉLANGER dit qu'un conférencier agricole n'est pas assez spécialiste pour donner les avis techniques nécessaires relatifs à la fabrication du beurre et du fromage.

M. CHAPUIS déclare que, conférencier agricole lui-même, il sent qu'il lui serait impossible de donner des renseignements techniques concernant les détails de fabrication du beurre ou du fromage, et il est absolument de l'avis de M. Bélanger qu'il faut que les conférences concernant la fabrication du beurre et du fromage soient données par des spécialistes, tels que les inspecteurs. Mais pour que les inspecteurs puissent donner ainsi des conférences, il faut qu'ils soient en plus grand nombre qu'ils ne le sont actuellement afin qu'ils aient un moins grand circuit à parcourir.

M. TACHÉ constate que, pour cette année, les finances de la société ne peuvent lui permettre de faire plus qu'elle n'a fait jusqu'à présent pour les inspections. Il dit que la société se propose de distribuer aux patrons une circulaire contenant des conseils et des instructions pratiques.

M. BARNARD croit que cette circulaire ne saurait atteindre le but que l'assemblée se propose dans la présente discussion. Il aimerait beaucoup à entendre M. Proulx, rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, qu'il voit dans l'assistance, émettre devant l'assemblée, son opinion sur ce sujet.

M. PROULX pris à l'improviste se rendrait bien volontiers au désir exprimé par M. Barnard, mais il lui est impossible de le faire tout de suite, vu qu'il ne s'attendait pas à être invité à prendre la parole cette après-midi. Il sera demain à

la disposition de l'assemblée, si l'occasion s'en présente.

M. CÔTÉ se prononce en faveur des conférences données par l'inspecteur après son inspection. Il est d'opinion que le mauvais lait est la pire cause de mauvaise fabrication, et qu'il faut prendre de toute nécessité des moyens énergiques de combattre cette cause qui entrave le progrès de l'industrie. Un des meilleurs moyens de le faire est de faire donner par l'inspecteur des instructions aux patrons sur la manière de traiter le lait à partir du moment où il sort du pis de la vache jusqu'à celui où il est livré à la fabrique.

M. TACHÉ dit que pour cette année la société se trouve dans la nécessité de se borner à l'inspection telle qu'elle s'est faite jusqu'à présent.

M. LE PRÉSIDENT propose que, pour résumer la présente discussion, l'assemblée déclare que: La société d'industrie laitière réunie en convention est unanime à recommander que les inspecteurs donnent le plus de renseignements possible sous forme de conférences ou de causeries, en faisant leur inspection, et qu'ils annoncent d'avance cette inspection.

Cette déclaration est acceptée unanimement.

M. MARSAN suggère de plus de demander au gouvernement de nommer des conférenciers spécialistes compétents sur toutes les questions qui concernent l'industrie laitière pour donner des lectures dans le but d'aider l'œuvre de la société et pouvant servir d'agents pour faire de la propagande en faveur des fabriques-écoles des écoles d'agriculture et de tous les établissements dont l'existence a pour but de promouvoir d'une manière quelconque les intérêts de l'agriculture en général et de l'industrie laitière en particulier. La suggestion de M. Marsan est acceptée à l'unanimité.

M. L'ABBÉ GARON dit que tout en acceptant la suggestion de M. Marsan, il craint qu'elle ne présente un inconvénient vu que ces conférenciers ne connaîtront pas quels sont les défauts à corriger que les inspecteurs auront découverts par leur inspection. Suivant lui voici comment devraient être organisées les conférences. Le conférencier devrait venir surtout l'été et visiter les terres, rester deux jours et donner deux conférences. Il faut laisser chaque chose à sa place. La société d'industrie laitière, les sociétés d'agriculture, les cereles agricoles, doivent agir séparément, chacun dans sa sphère.

M. BÉLANGER dit que puisqu'on a objecté que les inspecteurs n'auraient pas le temps de donner leurs conférences lors de leur inspection, ils devraient alors revenir les donner en hiver et ce aux frais du gouvernement.

M. BARNARD croit, qu'en effet, on pourrait facilement faire repasser l'inspecteur plus tard, sinon l'hiver, pour donner des conférences.

M. MARSAN explique que la suggestion que la société vient d'adopter, ne présente aucun danger d'empiètement, comme semble le craindre M. l'abbé Garon. Les conférenciers parleront à ceux qui voudront les écouter sans entraver en rien le fonctionnement d'aucune association. Leur qualité d'agents leur permettra de donner de bons conseils. Ils travailleront de concert avec les inspecteurs sans nuire à ces derniers. Il n'y a à craindre de conflit sous aucun rapport.

M. BÉLANGER désirerait que chaque invitation pour une conférence comportât une mention du sujet à traiter. Que le conférencier vienne la veille du jour où il doit donner sa conférence, afin de pouvoir examiner les terres et donner des conseils appropriés aux besoins de l'endroit qu'il visite.

L'assemblée semble considérer cette discussion comme close et entre dans une digression sur l'épreuve du lait.

M. TACHÉ parle du système suivi par M. Chicoyne qui a une beurrerie. Il achète le lait d'après sa valeur en crème. Il fait l'épreuve au moyen d'un contrôleur centrifuge. Le lait n'a pas tout la même richesse et la crème ne monte pas toujours autant. Le lait d'automne laisse difficilement monter sa crème et c'est pour cela qu'on le croit plus riche que